

## Demandes de branchements existants - LES PROCEDURES EDF EVOLUENT

### Groupement d'achats énergies – info Electricité

*Toutes les demandes relatives à la facturation, modification de puissance, intégration ou résiliation de point de livraison, mise en service de branchement provisoire passent désormais par votre Espace Client Collectivités.*

1. Je crée mon Espace Client sur <https://entreprises-collectivites.edf.fr>
2. Je formule ma demande de branchement en intégrant l'Ordre de service en pièce-jointe.  
*Pourquoi passer par mon Espace client pour une demande de branchement?*
  - Un numéro de suivi est attribué à ma demande, vous pourrez le communiquer au Service Relation Client en cas de besoin.
  - Un historique de suivi est disponible
  - Un délai de traitement plus sécurisant et par conséquent un délai de traitement plus rapide
3. Pour un meilleur suivi, en parallèle de ma demande via mon Espace Client, je transmets l'ordre de service à Hérault Energies, gestionnaire du groupement, à l'adresse mail suivante : [s.gaillard@herault-energies.fr](mailto:s.gaillard@herault-energies.fr)



#### Particularités

**Pour les raccordements neufs**  
préalable à la demande de branchement  
**Formuler une demande sur la plateforme ENEDIS** afin d'obtenir un n° de Point De Livraison (PDL).

**Besoin d'aide ou demande urgente? Contactez l'équipe dédiée EDF au 09 70 81 83 19**

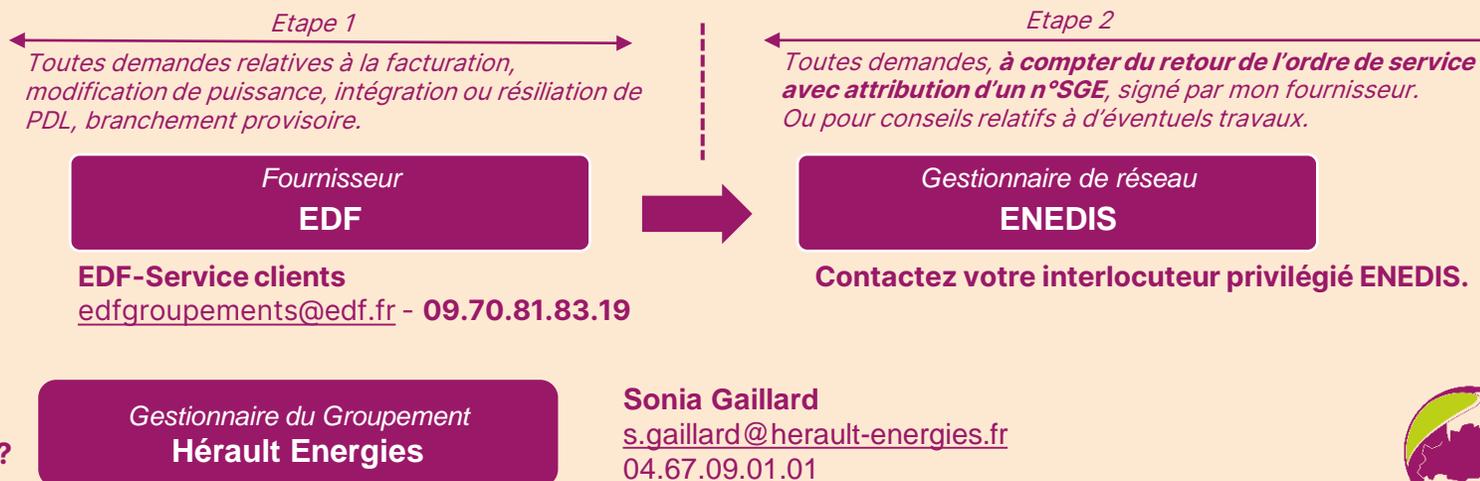
#### Besoin d'aide?



→ Demande relative à ma demande de branchement



→ remplir mon ordre de service  
→ informations sur les marchés?



Hérault  
ÉNERGIES  
Votre accompagnement dans la transition énergétique



ENEDIS